

DECISION D'ATTRIBUTION DES MARCHES

Enregistrement
Référence : DAMP-EN-P07-09
Version /Date Crédation: 1.0 / Décembre 2021
Page 1 sur 1

DECISION N° 1012 /23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/GT DU 23 NOV 2023
PORTANT ANNULATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°082/23/AONO/SDCC/CIPM DU 17/07/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) À LA SODECOTON.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

- Vu** L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu** La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises publiques ;
- Vu** Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;
- Considérant** Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°082/23/AONO/SDCC/CIPM du 17/07/2023 pour la fourniture de trois (03) lots des Equipements de Protection Individuelle (EPI) à la SODECOTON ;
- Considérant** La Lettre N°109/23/SDCC/CIPM du 04 Septembre 2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;
- Considérant** La Décision d'Attribution des Lettres-Commande relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N°082/23/AONO/SDCC/CIPM du 17/07/2023 pour la fourniture de trois (03) lots des Equipements de Protection Individuelle (EPI) à la SODECOTON ;
- Considérant** La Lettre N°047/23/PCA/AEJ/NES du 25 Octobre 2023 du Président du Conseil d'Administration de la SODECOTON, auquel est annexé le rapport du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours.

DECIDE :

Article 1^{er} : La Décision N°09157/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/AA du 19 Septembre 2023, portant attribution des Lettres-Commande relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N°082/23/AONO/SDCC/CIPM du 17/07/2023 pour la fourniture de trois (03) lots des Equipements de Protection Individuelle (EPI) à la SODECOTON est annulée.

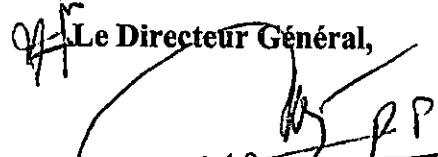
Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives



Le Directeur Général,



Alpha Hervé
Directeur Comptable

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA
 Registre du Commerce & de Crédit Mobilière RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H
 Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm
 Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03
 Correspondant en France : GEOCOTON S3, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0) 1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS
Certification





**COMMUNIQUE
D'ATTRIBUTION**

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-19

Version /Date Crédation: 1.0 / Juin 2022

Page 4 sur 2

COMMUNIQUE N° 11013 /23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/GT DU 12 3 NOV 2023
RELATIF A L'ANNULATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION
N°09155/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/AA DU 19 SEPTEMBRE 2023 DES LETTRES-
COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°082/23/AONO/SDCC/CIPM DU 17 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03)
LOTS DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) A LA SODECOTON.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

La Décision N°09157/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/AA du 19 Septembre 2023, portant attribution des Lettres-Commande relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N°082/23/AONO/SDCC/CIPM du 17/07/2023 pour la fourniture de trois (03) lots des Equipements de Protection Individuelle (EPI) à la SODECOTON est annulée. Ceci, conformément à la lettre N°047/23/PCA/AEJ/NES du 25 Octobre 2023 du Président du Conseil d'Administration de la SODECOTON, auquel est annexé le rapport du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours.

Le Directeur Général,

Abba Henné
Directeur Comptable



Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM/SDCC
- Affichage
- Archives



ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS
Certification



Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobillier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54